



HMG DÉCOUVERTES – Part D

avril 2025

Document à caractère commercial. OPCVM (UCITS) présentant un risque élevé de perte en capital, nous vous recommandons de consulter le Prospectus et le DCI pour plus d'informations



Objectif de gestion

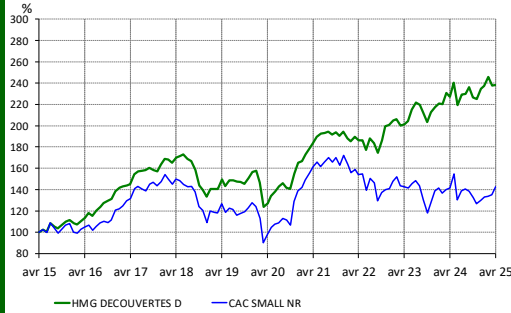
Article 8 SFDR

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'objectif de gestion du FCP est de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice CAC Small NR, sur la durée de placement recommandée de 5 ans.

Informations complémentaires : Le fonds dispose d'un indicateur de référence qui est le CAC Small NR (dividendes réinvestis), bien qu'il puisse s'éloigner dans sa composition comme dans sa performance. En effet, il ne s'agit pas d'un fonds indiciel, le gérant ne cherche pas à répliquer la composition des indices d'actions françaises et investit régulièrement dans des titres qui ne font partie d'aucun indice. Ceci découle du fait que le gérant recherche les valeurs les plus décotées, qui sont souvent les moins connues.

Performances



Performances nettes en %	1 mois	2025	1 an	3 ans	10 ans
HMG Découvertes D	0,2	1,7	4,9	27,9	138,5
CAC Small NR	5,8	10,0	0,9	-7,3	42,8
Ecart	-5,6	-8,3	4,0	35,2	95,7

Par année civile en %	2020	2021	2022	2023	2024
HMG Découvertes D	5,5	16,1	3,2	8,6	7,7
CAC Small	8,5	19,5	-18,2	-1,3	-6,7

Statistiques de risque sur 3 ans	
Ratio de Sharpe	0,48
Volatilité HMG Découvertes D	13,1%
Volatilité CAC Small NR	20,6%
Tracking Error	11,9%

La source utilisée pour les performances de l'indice CAC Small NR dividendes réinvestis est le site internet www.euronext.com les données relatives à la performance du FCP sont calculées par HMG Finance. Les performances passées indiquées ne préjugent pas des performances futures. La volatilité est calculée sur la base des performances quotidiennes. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées

Actions France Petites et moyennes capitalisations

Co-Gérants: Marc GIRAULT depuis le 16 avril 1993
Jean-François DELCAIRE, CIAA Depuis le 3 septembre 2012

FCP de droit français
Parts de Capitalisation

Catégorie AMF
Actions Françaises

Eligible PEA

Code ISIN
FR0007430806

Durée de Placement
Recommandée
Minimum 5 ans

Valorisation
Quotidienne

Lancement
le 26 octobre 1987

Frais de Gestion
1,50% TTC

Droits d'entrée
Maximum 3% TTC

Comm. mov.: 0,598% TTC

Souscription Initiale
1 part

Dépositaire :
CACEIS Bank

Valorisateur :
CACEIS Fund Administration

Commissaire
aux Comptes
KPMG Audit

Valeur liquidative de la part

Au 30/04/2025

2 311,64 €

Actif Net de l'OPCVM

Au 30/04/2025

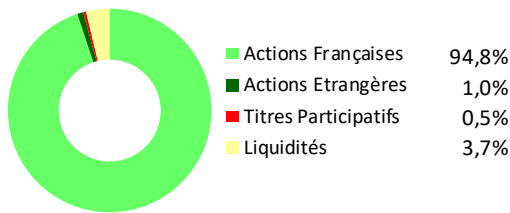
157 625 318,88 €

Répartition du Portefeuille

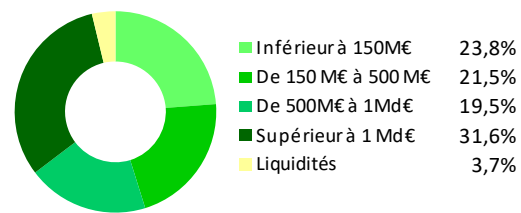
Principales lignes du portefeuille en titres vifs

GRUPE EPC	8,2%	MALTERIES FRANCO-BELGES	3,4%
COMPAGNIE DU CAMBODGE	5,6%	FNAC DARTY SA	3,4%
TARKETT	3,9%	GAUMONT SA	3,1%
ASSYSTEM	3,7%	JACQUET METALS SA	3,0%
AUBAY	3,7%	ELECTRICITE DE STRASBOURG-RG	3,0%
Nombre total de lignes:	78	TOTAL 10 premières lignes:	40,9%

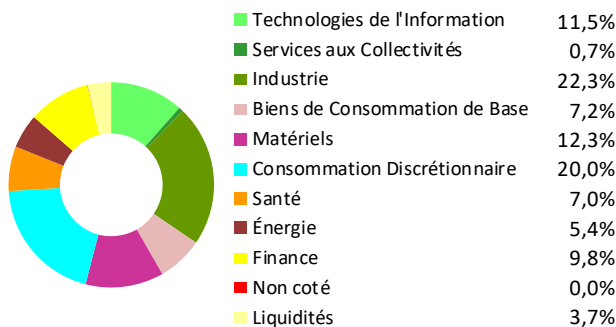
Par type de marché



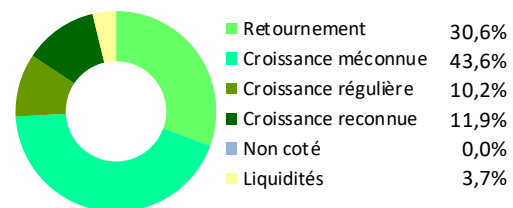
Par taille de capitalisation



Par secteur d'activité



Par concept de gestion



HMG FINANCE

2, RUE DE LA BOURSE 75002 PARIS - TEL : 01 44 82 70 40 – FAX : 01 42 33 02 32
AGREMENT AMF n° GP91017 du 18/06/1991

SOCIETE DE GESTION DE PORTEFEUILLE AU CAPITAL DE 235 533,74 € – RCS PARIS B381985654 – APE 6630Z
ORIAS n° 09050453 - Numéro de TVA intracommunautaire : FR413819856540 - contact@hmgfinance.com

Performances nettes en %	1 mois	2025	1 an	3 ans	10 ans
HMG Découvertes D	0,2	1,7	4,9	27,9	138,5
CAC Small NR	5,8	10,0	0,9	-7,3	42,8
Ecart	-5,6	-8,3	4,0	35,2	95,7

Commentaire du mois d'avril

En avril, la valeur liquidative du FCP HMG Découvertes n'a que légèrement progressé (+0,2%), dans un contexte de forte volatilité des marchés financiers. Comme depuis longtemps, la sélection de valeurs du FCP privilégie volontiers des valeurs d'actifs, souvent moins sensibles à la dynamique boursière de court terme.

En ce qui concerne les contributions positives à la performance, la plupart d'entre elles s'expliquent par des annonces de chiffres d'affaires trimestriels mieux orientés qu'anticipé par le marché : **Assystem** (ingénierie pour le nucléaire)(+20,5%) qui a publié une croissance d'activité de 3,5% et dont le cours s'est aussi redressé dans le contexte de nomination d'un nouveau président-directeur général d'**EDF** (premier client d'Assystem) plus ambitieux pour l'avenir de la filière ; **Groupe Fnac** (+10,1%) dont les ventes se sont bien tenues (-0,6%) malgré un jour d'activité en moins ce trimestre (année bissextile en 2024) et qui va dévoiler ses nouvelles perspectives lors d'une très attendue « journée investisseurs » le 11 juin à Paris ; **Spie** (ingénierie des réseaux)(+9,4%) qui voit son activité progresser de 2,1% et dont le fort potentiel provenant de son exposition à la zone allemande nous a été confirmé lors de l'assemblée générale des actionnaires où nous étions scrutateurs ; **Lumibird** (lasers)(+13%) qui a publié un excellent premier trimestre en hausse sensible de 11,7% ; ou enfin **ID Logistics** (logistique contractuelle)(+12,7%) avec un nouveau puissant début d'année (+17,7%) et qui est d'ailleurs une valeur qui pourrait profiter de la dépréciation de la devise américaine, au moment où **ID Logistics** cherche à acquérir des actifs aux Etats-Unis.

A l'inverse, la performance mensuelle du fonds a essentiellement été pénalisée par le repli (-21%) du cours de la **Compagnie du Cambodge**. Pour mémoire, cette holding faitière du groupe **Bolloré** a fait l'objet, en septembre 2024 d'un projet d'offre publique de retrait. Nous avons, de manière privée et publique, contesté (*cf.gre* commentaires de septembre et décembre 2024) les termes de ce projet, malgré une première amélioration des conditions financières (à 110 euros par action **Compagnie du Cambodge**) annoncée fin décembre.

Et, à notre grande satisfaction, grâce à l'action conjointe d'excellents actionnaires minoritaires qu'il faut ici vivement remercier, l'*Autorité des Marchés Financiers* a rendu le 17 avril une rarissime décision de refus de ce projet d'opération, sous forme de l'annonce d'une décision de « non-conformité », initiative au combien inhabituelle, puisqu'il s'agit seulement de la troisième fois que cela se produit depuis plus de quinze ans. Pour l'essentiel, l'Autorité a remis en cause la complétude et la cohérence de l'information contenue dans le rapport de l'expert, rapport qui, notamment, validait l'application de multiples décotes venant grever la valeur intrinsèque de l'action **Compagnie du Cambodge**, désormais connue (238,30 euros !). A noter que, dans un probable signe d'apaisement, le groupe **Bolloré** a annoncé ne pas souhaiter contester en cour d'appel cette décision de l'Autorité. Au vu de ces éléments, la position en **Compagnie du Cambodge** a naturellement été légèrement renforcée en fin de mois.

Pour continuer d'anticiper une amélioration du marché immobilier et de la rénovation qui ne manquera pas de survenir, les lignes en **Thermador** (négoce de matériaux) et en **SFPI** (serrures, fenêtres) ont été notamment complétées. Du côté des autres renforcements, on peut souligner des acquisitions en **Aubay** (conseil informatique), en **Jacquet Metalls**, et dans le secteur aéronautique, en **Lisi** et en **Figeac Aéro**.

Enfin, nous avons ré- initié une position en **Vallourec**, dont la reprise cette année du service d'un dividende (9,4% de rendement à venir le 26 mai) ne fait qu'attester du puissant redressement de ses comptes après tant d'années difficiles.

Des profits partiels ont notamment été pris sur les lignes **Louis Hachette** et **Trigano**. Les lignes en **Manitou** et **Vetoquinol** ont été soldées.

Enfin, nous profitons de ce commentaire de gestion pour remercier **LSEG** (*London Stock Exchange Group*) de nous avoir accordé ce mois-ci, l'exigeant prix **Lipper** du meilleur fonds actions France, petites et moyennes capitalisations, sur 3 ans.